https://pierrealainmillet.fr/Salah-Hamouri-doit-etre-libere-2336



Salah Hamouri doit être libéré

- Interventions -

Date de mise en ligne : vendredi 28 octobre 2011

Date de parution : 28 octobre 2011

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Monsieur l’Ambassadeur d'Israel en France,

Notre jeune compatriote Salah Hamouri a été condamné en Israël pour une intention supposée, ce qui n'aurait jamais été possible dans le droit Français. Il a toujours dénoncé cette condamnation, tout en refusant la proposition qui luit était faite de renier son engagement pour la cause palestinienne.

Un document officiel du CICR indique que, selon les autorités israéliennes, il « a été arrêté le 13.03.2005 doit effectuer 6 ans, 8 mois et 15 jours de prison ». Il doit donc être libéré le 28 novembre prochain.

Or, il semble que l'administration pénitentiaire israélienne ait décidée arbitrairement de ne le faire sortir que le 12 mars 2012, plus de 3 mois supplémentaires donc.

Je vous demande instamment d’intervenir pour que cette libération se réalise à la date indiquée qui est légale. C'est la seule décision possible pour un état de droit.

Salah Hamouri a accompli sa peine. Il doit sortir le 28 novembre prochain ! Je vous demande d’intervenir auprès de votre gouvernement »

Pierre-Alain Millet adjoint au maire de Vénssieux conseiller communautaire du Grand Lyon

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet